



## Compte-rendu de la réunion du samedi 29 octobre à 10h30

### 1. Point sur les documents administratifs

La charte est abandonnée. Le règlement intérieur et la convention doivent être finalisés pour être soumis au conseil d'administration de l'ASPF prévu le 9 novembre 2022.

#### **Convention**

Article 2 : adoption du principe de deux membres du groupe désignés « référents jardiniers ».

Article 3 : plantes envahissantes, invasives ou urticantes proscrites à l'exception des orties (*Urtica dioica* et *Urtica urens*).

Article 4 : dénonciation de la convention possible par remise en main propre du courrier en plus de l'envoi en recommandé avec accusé de réception.

Article 5 : accès piéton aux parcelles et interdiction de stationnement sur le site.

#### **Règlement intérieur**

Adhésion à l'ASPF obligatoire : adhésion en ligne possible avec Helloasso.

Participation aux frais (achats outils ou divers matériaux).

Nombre maximum de jardiniers fixé à 15.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Possibilité d'intervenir au-delà de 19h pour les arrosages en été si nécessaire.

### 2. Système de « gouvernance » souhaité

**Réunion mensuelle** pour réguler le travail des commissions.

#### **Mise en place de commissions :**

- Bricolage : Alain, Bernard, Christian, Philippe, Jean-Claude.
- Dessin du jardin : Bernard, Jeannine, Joëlle, Christian.
- Finances : Lysiane, Agnès.
- Choix des plantes : Marie-Hélène, Bernard, Jeannine, Agnès.

#### **Outils**

Etablir une liste (fourche à bêcher, râteau,...) ; où s'en procurer ; budget. Pas de commission actuellement.

#### **Carnet de bord**

A construire car il concerne à la fois le tableau prévisionnel des semis et le suivi des travaux et des cultures mises en route.

Sous quelle forme : grand tableau de craie, feuilles sous pochette plastique, ...

Collecte de graines à proposer pour le jardin (Christian, Agnès).

Possibilité de réaliser des semis faits dans son propre jardin pour les installer au jardin collectif ensuite.

### 3. Droit à l'image

Intégrer au règlement intérieur la possibilité pour chacun de refuser.

#### 4. Recueil des noms pour le jardin et logo

Binette et artichaut ; Plantésème ; Les lopins d'abord ; ZAP/Zone à planter ; le jardin de Sainte Anne.  
D'autres propositions peuvent être faites : le choix n'est pas tranché mais soucis de ne pas  
« afficher » la localisation du lieu.

Chacun peut aussi proposer un logo.

#### 5. Retour sur la visite des jardins partagés

Ce point n'a pas pu être abordé ce jour.

#### 6. Lancement des premiers travaux

Arracher le Rumex puis couvrir (foin, cartons) les parties qui seront mises en culture : le dessin du  
jardin doit être finalisé avant cette opération.

Prévoir le « coin compost » : voir l'atelier bricolage.

#### 7. Prochains rendez-vous

Chantier « arrachage du Rumex : samedi 5 novembre à partir de 9h30.

Prochaine réunion : samedi 26 novembre à 10h.